

Compte rendu

L'an deux mille quinze, le 17 mars à 18 heures, le bureau du syndicat mixte du Pays et de préfiguration du Parc naturel régional de la Baie de Somme, convoqué le 12 mars 2015, s'est réuni au centre de natation communautaire de l'Abbevillois « Aqu'ABB ».

Etaient présents : Nicolas DUMONT, Annie-Claude LEULIETTE, Guy HAZARD, Pascal LEFEBVRE, Mathieu DOYER, Michel BOUTIN, Patricia POUPART, Gilles CROIZÉ, Éric MOUTON

Etaient excusés : Sabrina HOLLEVILLE-MILHAT

Monsieur le Président désigne Pascal LEFEBVRE en qualité de secrétaire de séance.

Questions relevant des compétences propres du Bureau syndical

1/Conventions à conclure avec l'ONF, le CPIE et la fédération des chasseurs de la Somme

Nicolas DUMONT propose à chaque membre du bureau de prendre connaissance des projets de convention établis avec le CPIE Vallée de Somme, la fédération des chasseurs de la Somme et l'Office National des Forêts.

Aucune remarque n'étant formulés, il sera procédé à la signature de ces conventions, dans les meilleurs délais.

2/Avis sur le projet de réserve naturelle régionale du « bois des Agneux »

Marion BONVARLET donne lecture de l'avis préparé.

Michel BOUTIN demande les raisons pour lesquelles Baie de Somme 3 Vallées émet un avis sur ce dossier puisque le Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard a déjà émis un avis le 12 mars.

Le Président indique que la Région a souhaité recueillir l'avis consultatif de Baie de Somme 3 Vallées et note qu'il est besoin d'éclaircir les compétences de chacun des 2 syndicats auprès d'un grand nombre d'élus.

3/Bilan de la concertation menée avec les communes sur les mesures de l'avant-projet de Charte

Mathieu DOYER note avec satisfaction que la concertation réalisée par l'ensemble de l'équipe a été très fructueuse et suivie avec intérêt par un grand nombre de communes.

Il est noté que la problématique de l'élevage dans les bas champs fait l'objet d'une mesure spécifique de la charte.

La restitution complète de la concertation est organisée le 16/04/15 à 14h30 à Garopôle.

4/Plan d'action pour le programme « TEPCV » Territoire à énergie positive pour la croissance verte

Bettina LANCHAIS commente très rapidement le programme d'actions remis à chacun des membres du Bureau.

Nicolas DUMONT souligne que le délai de réalisation du plan d'actions est extrêmement court et demande à chaque délégué d'adresser ses éventuelles remarques à Bettina LANCHAIS sous 15 jours.

5/Présentation du Fonds d'intervention pour le développement culturel

Christine VANHEE assure la présentation des actions retenues pour un total de 16 000 € de subvention.

Le document est validé en l'état.

6/Bilan des représentations du théâtre forum

Christine VANHEE présente le bilan très positif de cette action qui a permis à 405 jeunes d'échanger sur le thème des grossesses précoces.

7/Proposition d'un évènementiel pour le centenaire de la guerre 14/18

Christine VANHEE présente un choix possible d'évènements sur ce sujet.

Après échanges avec les délégués du Bureau, il ne semble pas que le Syndicat Mixte s'engage sur cette commémoration.

8/Mise en place de Baie Mobile pour 2015

Le projet présenté par Marie LADONNE est validé.

Mathieu DOYER souhaite que Mme LADONNE répertorie les communes sur lesquelles il serait nécessaire d'implanter du mobilier urbain pour les vélos : arceaux ou abri-vélos, car les Maires ne possèdent pas l'expertise requise pour ce type de dossier.

Par ailleurs, Éric MOUTON indique son souhait de voir créée une boucle cyclable entre Grand-Laviers et Buigny-Saint-Maclou.

9/Appel à projet SPoTT (Structuration de Pôles Touristiques Territoriaux)

Yann LE BIDEAU présente l'appel à projet lancé par l'Etat (Atout France).

Les interrogations sont nombreuses et le délai de rédaction du projet très court. Il est proposé de ne pas répondre à cet appel à projet.

Questions diverses

Mathieu DOYER informe les membres du Bureau sur le travail en cours d'élaboration d'un film documentaire afin d'assurer une présentation grand public du dossier de charte PNR.

Aucune autre question n'étant soulevée, Nicolas Dumont lève la séance à 20h00.

Le secrétaire de séance,
Pascal LEFEBVRE



Le Président,
Nicolas Dumont

